

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 juillet 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le huit juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Jean-Louis Jonville, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absente : Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville.

Travaux : Aménagement des Rues de Bourienne et de la Motte Yguet : Dépôt du permis d'aménager

M. Le Maire expose que le conseil municipal doit autoriser le dépôt du permis d'aménager concernant l'aménagement des Rues de Bourienne et de la Motte Yguet.

Après avoir détaillé le document préparé par le cabinet d'études TECAM notamment la description des aménagements, des matériaux, M. Le Maire invite le conseil à se prononcer sur ce permis d'aménager.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par douze voix pour, une voix contre et une abstention autorisent M. Le Maire à déposer la demande de permis d'aménager concernant l'aménagement des rues de Bourienne et de la Motte Yguet ainsi qu'à signer toute pièce s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 18 juillet 2025



UZEL, le 18 juillet 2025
Le Maire

G. CHOUPAUX

